



PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

BILAN DE 2020 à 2025

Calitom - GrandAngoulême - Grand Cognac



ÉTAT DES LIEUX DES DÉCHETS EN CHARENTE

L'année 2024 a été impactée par une inflation importante qui a entraîné une baisse de la consommation des ménages en produits alimentaires. Cela se retrouve dans les résultats avec une baisse des ordures ménagères, de la collecte sélective et du verre. Seuls les pôles de valorisation progressent légèrement.

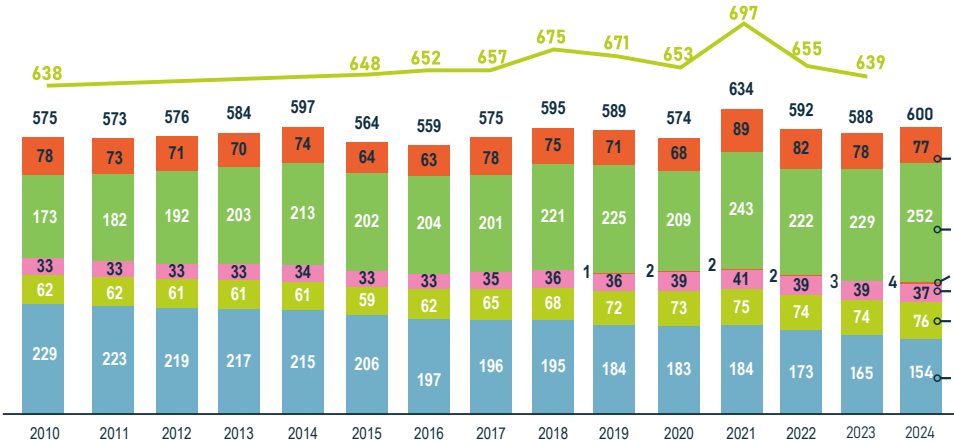
DÉCHETS COLLECTÉS SUR LE DÉPARTEMENT EN 2024

Ordures ménagères résiduelles	Collecte sélective hors verre	Verre	Biodéchets	Déchèteries gravats compris
54 147 T. 154 kg/an/hab	26 521 T. 76 kg/an/hab	13 090 T. 37 kg/an/hab	1 269 T. 4 kg/an/hab	115 294 T. 329 kg/an/hab

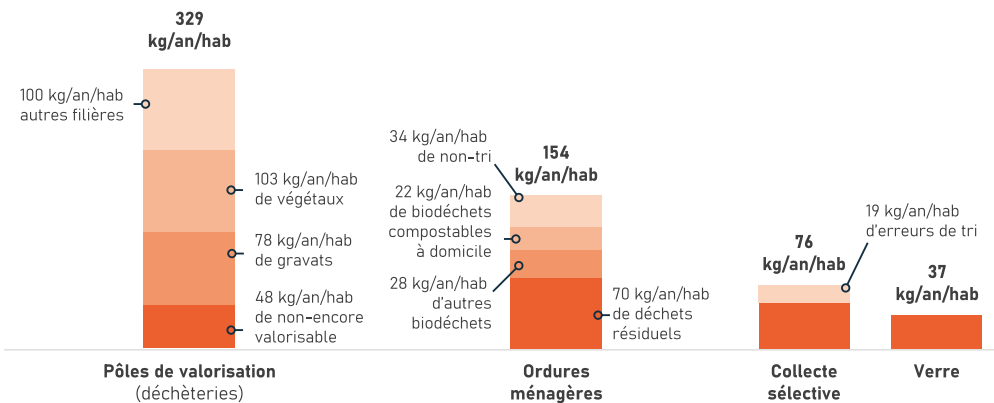
CHIFFRES CLÉS

600 KG de déchets ménagers/ hab produits en 2024 toutes filières confondues	+20 KG de déchets recyclables/ hab triés entre 2010 et 2024 (emballages, papiers et verre)
-83 KG d'ordures ménagères/hab entre 2010 et 2024	+59 KG d'apports en déchèteries/ hab entre 2010 et 2024

ÉVOLUTION DES RATIOS DE DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTÉS, EN CHARENTE SUR LA PÉRIODE 2010/2024 EN KG/AN/HAB



CARACTÉRISATIONS ET RATIOS DE DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTÉS, EN CHARENTE, EN 2024



ÉLABORATION DU PROGRAMME DE PRÉVENTION CHARENTAIS J'AGIS POUR RÉDUIRE 2020-2025

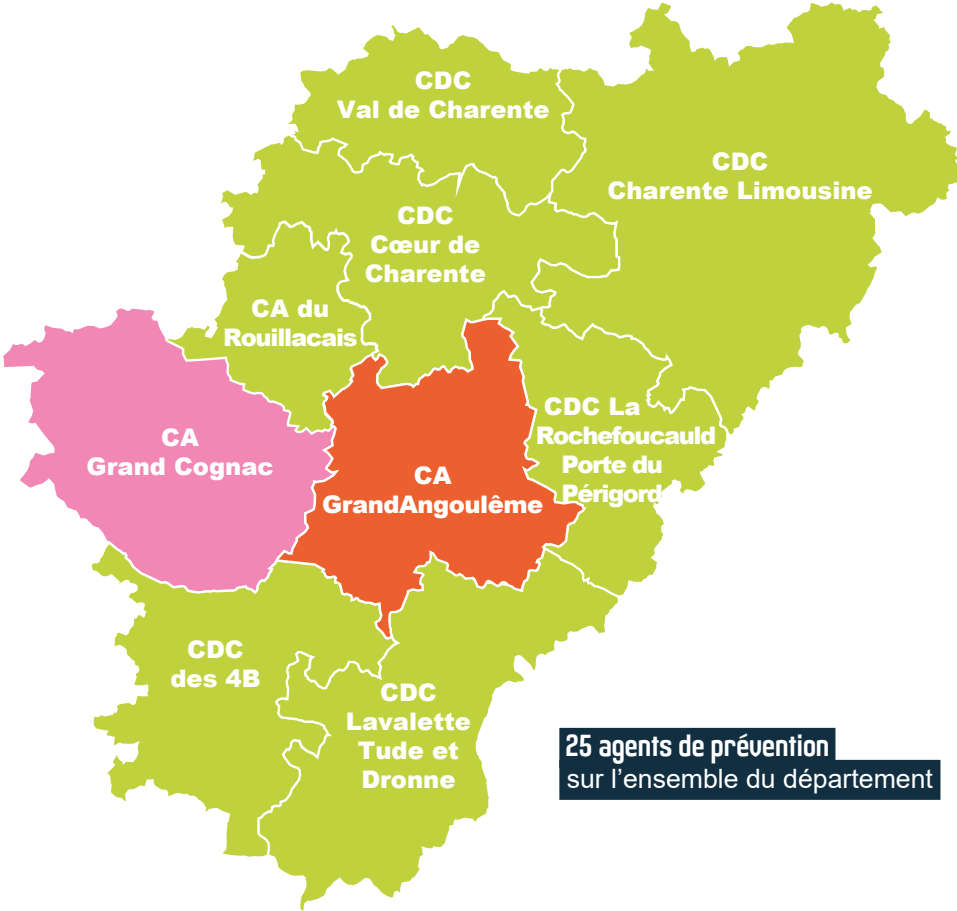
L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Pour une visibilité départementale et une action homogène forte Calitom coordonne le programme de prévention J'agis pour Réduire sur l'ensemble de La Charente.

Sur le plan opérationnel, Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac disposent de leur propre service et équipes de prévention afin de déployer les actions de terrain sur leur territoire.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COORDINATION DES ACTIONS

Le Comité J'agis pour Réduire est l'instance coordinatrice du programme. Il est composé de 16 élus représentants l'ensemble des territoires charentais chargés de programmer, planifier et organiser les actions de prévention du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) adopté par la collectivité en mars 2020.



BUDGET J'AGIS POUR REDUIRE

Les actions et investissement sont financés par le budget de Calitom qui prévoit un tarif prévention lié au service et aux habitants desservis. Ce budget est appelé auprès des collectivités par les appels à contribution et auprès des administrés par la taxe ou la redevance des ordures ménagères.

6,8% DU BUDGET DE CALITOM CONSACRÉ AUX ACTIONS DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

- 2,4 M € TTC de fonctionnement en 2025
- 369 000 € TTC d'investissement en 2025

UNE COMMISSION CONSULTATIVE D'ÉLABORATION ET DE SUIVI DU PLPDMA

Afin d'évaluer et réajuster le programme, tous les ans, les acteurs charentais de la prévention se réunissent afin d'évaluer les résultats obtenus et organiser les idées et actions à venir. Cette commission regroupe :

- des associations (Charente Nature, Les Jardins Respectueux, Régalaide...)
- des professionnels (Suez Environnement, Veolia, Azura...)
- les élus des collectivités (Calitom, GrandAngoulême, Grand Cognac, CDC du Rouillacais, Comité J'agis pour Réduire)
- des représentants institutionnels (région Nouvelle-Aquitaine, Ademe, Dreal, CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, Éducation Nationale).



J'agis pour réduire - www.jagispourreduire.com - @jagispourreduire

LES ACTIONS DU PROGRAMME CHARENTAIS

J'AGIS POUR RÉDUIRE

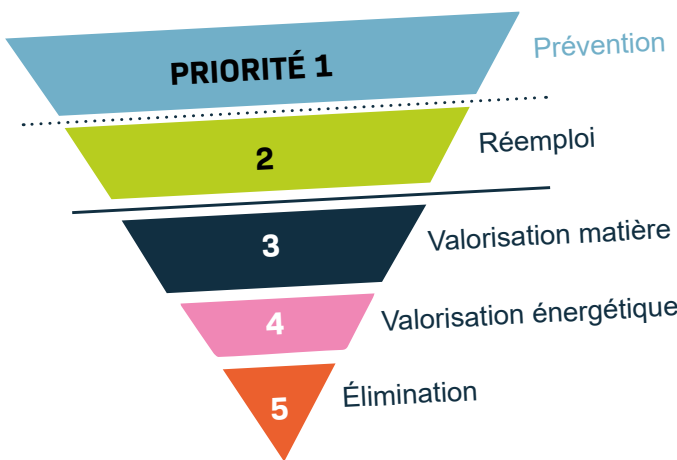
Depuis son lancement en 2020,
- 40% d'ordures ménagères



MOINS DE DÉCHETS

UN OBJECTIF FIXÉ PAR LA RÉGLEMENTATION

Les réglementations européennes et nationales ont fixé pour les prochaines années des objectifs forts de réduction des déchets. La directive européenne de 2008 sur les déchets donne la priorité aux actions de prévention avant toute autre solution.



LA LOI AGECE « ANTI-GASPILLAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE » DE 2020

Cette loi vise à sortir du plastique jetable, à mieux informer les consommateurs, à lutter contre le gaspillage, à inciter le réemploi solidaire, à agir contre l'obsolescence programmée et à mieux produire. Parmi les objectifs :

- la **généralisation du tri des déchets alimentaires** au 31 décembre 2023,
- **-50% de gaspillage alimentaire**,
- **-15% de Déchets Ménagers et Assimilés** et **-5% de Déchets d'Activité Economique**,
- **90% des bouteilles plastiques collectées en 2029**,
- **l'enfouissement des déchets produits limités à 10% en 2035**.

LA LOI FINANCE DE 2024

Pour inciter à la réduction des déchets, la Loi de Finance 2024 prévoit **une forte hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes** de 25 € la tonne enfouies en 2020 à 72 € la tonne en 2025.



8 ENJEUX DÉFINIS, TOUTES FILIÈRES CONFONDUES POUR

- Réduire l'enfouissement et optimiser le recyclage
- Limiter les apports en déchèterie (végétaux, tout-venant...)
- Financer et dynamiser les projets de prévention
- Sensibiliser le plus grand nombre



MOINS D'ERREURS DE TRI DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

- **10 000 personnes en réunion publique, 125 réunions publiques**
- **78 000 rencontres en porte à porte** des ménages et des élus,
- **236 communes dotées de matériels de tri**, de supports illustrant les consignes de tri et ayant mis en place une caution verte dans leur contrat de location de salles,
- **90% des charentais collectés tous les 15 jours** pour les ordures ménagères,
- **80% des charentais collectés en sacs transparents** - 18 communes sur le GA,

LA COLLECTE EN SACS TRANSPARENTS : OUTIL DE SENSIBILISATION

Au vu des résultats obtenus par les 15 000 foyers test, le schéma de collecte prévoit un déploiement progressif de la collecte des ordures ménagères en sacs transparents tous les 15 jours et de la collecte sélective toutes les semaines.



-35,5% d'ordures ménagères



+21% de collecte sélective



+4,8% de verre dans les colonnes



+ de pratique du compostage

- **généralisation de la redevance spéciale** à tous les gros producteurs,
 - **288 cimetières accompagnés** dans le tri et le compostage.
- Tarification incitative : Le principe n'est pas retenu pour le moment. Il sera réévalué à l'issu des résultats du nouveau schéma de collecte.

MOINS DE BIODÉCHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES



- **un plan média départemental 2020/2025** : presse, radio, web... sur le tri des déchets alimentaires,
- **71% des charentais équipés d'une solution de compostage de proximité**,
- **90 874 composteurs et lombricomposteurs** fournis, 186 sites de compostage collectifs,
- **721 sites de compostage partagé** installés dans les communes (+58%), dont 66 pour des professionnels,
- **31 collèges, lycées et structures de formation accompagnés** dans la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- **18 communes de GrandAngoulême** dotées d'une **collecte des biodéchets en abri bacs** (562 bornes en place) : 30 080 badges et bioseaux remis, 1 238 tonnes de biodéchets collectés.

MOINS DE TEXTILES SANITAIRES DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

- **41 200 € d'aides** à l'acquisition de couches, lingettes... **versées***,
- **45 000 € de soutiens aux lieux de multi-accueil**,
- **68 kits de sensibilisation** à l'usage de protections hygiéniques réutilisables remis aux infirmières des collèges charentais,
- **9 crèches équipées en couches lavables** (540 enfants),
- **10 crèches équipées de couches compostables**, (253 355 couches compostées par an).



MOINS D'EMBALLAGES

- **63 784 stop-pub** posés sur les boîtes aux lettres,
- **61 000 sacs à vrac réutilisables** distribués lors d'actions de sensibilisation,
- **1 020 stickers "Ici, on accepte les contenants propres"** posés dans les commerces de proximité,
- **85 animations autour de l'achat en vrac** et de la loi AGECE,
- **16 500 sacs distribués** (sacs à pain, à vrac).

PLUS DE RÉEMPLOI DE BIENS ET DE MATÉRIAUX

- **31 lieux de réemploi** en activité sur le département et 6 en déchèteries,
- **acquisition d'un lieu de prévention au Gond- Pontouvre, Plan B**, pouvant proposer une recyclerie, des ateliers de réparation... lauréat de l'appel à projet 3R de l'Ademe et de la Région Nouvelle Aquitaine (investissement : 960 K€),
- **soutien des associations de réparation** : Vélod'vie, Avril, Vest'hier...,
- **512 ateliers de sensibilisation** (Calitorama et autres) depuis 2022 (5 574 participants),

LA MODERNISATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES

Tous les sites seront à terme équipés d'une zone de réemploi et de toutes les filières de valorisation existantes.

- sur la période 2020/2025, **9 805 tonnes** détournées entre 2020 et 2025 par **Emmaüs, la recyclerie Avril, La Boutique Calitom** et des partenaires privés,
- **création d'une plateforme de réemploi** pour les professionnels en cours,
- **609 tonnes** captées en déchèteries.

VERS UNE VALORISATION LOCALE ET IN SITU DES VÉGÉTAUX

- **30 agriculteurs partenaires** valorisent l'intégralité **des végétaux** apportés en déchèteries (32 765 tonnes/an),
- **270 654 € de soutiens à la valorisation des végétaux** versés aux charentais*,
- **partenaires** : les Jardiniers Charentais, les Compagnons du Végétal, les Jardins Respectueux, les Jardins d'Isis...,
- **adhesion à Clean4Green** la plateforme de signalement des dépôts sauvages pour le 363 communes du département (+99 communes actives, 85% des dépôts sauvages signalés traités).



PLUS DE PARTENARIATS ET D'ACCOMPAGNEMENT DE STRUCTURES

- **Accompagnement de 64 entreprises**, dans le cadre du déploiement du schéma de collecte, en vue de réduire leurs déchets (sacs à vrac, boîtes réutilisables...).

SOUTIENS AUX ACTIONS DEPUIS 2020

1 034 028 €
aux associations pour leurs actions de prévention
(3 conventions d'objectifs)

84 291 €
adhésion à Clean4Green pour les 363 communes

56 950 €
aux chambres consulaires (partenariats Pacte Efficacité Matière, écodéfis, MPP, CFA, ...)

100 000 €
pour les 4 lauréats du Concours J'agis pour réduire

PLUS DE SENSIBILISATION DES CHARENTAIS AUX ENJEUX DE LA PRÉVENTION

- **Plus de 20 000 appels par an**,
- **182 familles** suivies dans un programme «Vers le zéro déchet»,
- **305 animations** réalisées dans 18 collèges (7 481 collégiens sensibilisés),
- **3 éditions/an** du magazine départemental **Alternatives** (192 400 ex.),
- création d'un site internet départemental **jagispourreduire.com** dédié à la prévention (budget 20 240 €) et d'une **page instagram**,
- **33 150 visiteurs** accueillis sur les sites d'Atrion et Valoparc depuis 2020,

Élèves ayant visité Atrion et Valoparc depuis 2020			Budget programme pédagogique 2020/2024
Calitom	GrandAngoulême	Grand Cognac	
18 650	10 250	4 250	275 000 €

- **une plateforme web dédiée aux demandes de subventions** des ménages,
- **3 festivals zéro déchet** (2021/2025 : 21 associations charentaises exposées, 6 000 visiteurs rencontrés).

L'ACTION DE PROXIMITÉ

11
conseillers de proximité

13
animateurs prévention

42
référénts de site de compostage

8
maîtres composteurs

17
guides composteurs sur le terrain

interviennent tous les jours sur le département pour promouvoir et accompagner le changement de comportement.



*DES AIDES FINANCIÈRES AU CHANGEMENT DE PRATIQUE POUR

- l'achat de changes lavables pour les particuliers et assistantes maternelles,
- l'achat de protections hygiéniques réutilisables,
- l'achat de lingettes réutilisables,
- l'achat de poules et poulaillers,
- l'achat d'essences d'arbustes à croissance lente,
- l'arrachage de haies de thuyas, lauriers ou cyprès,
- les prestations de broyage et l'achat de broyeur.

www.jagispourreduire.com/actus-outils/soutiens-financiers/